

SAS A.P BTP

Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros

Siege social: LIEU DIT TEPPE ROSSE

ROUTE CAMPO AL QUERCIO

20270 ALERIA

RCS BASTIA

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE **DU 28/11/2024**

LES SOUSSIGNES :

Monsieur ACQUARONE Alexandre, Florian né le 30 mars 1989 à BASTIA, demeurant Lieu dit Teppe Rosse – Route de Campo al Quercio 20270 ALERIA, célibataire non pacsé, de nationalité française ;

Et

Monsieur ALVES GOMES Paulo Jorge né le 12 août 1972 à ESTALA POVOA DE VARZIM (Portugal) demeurant à Route de Poggio 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO, de nationalité Portugaise, célibataire.

Agissant au nom et pour le compte de la société en formation A.P BTP, société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège social sera situé à LIEU DIT TEPPE ROSSE – ROUTE CAMPO AL QUERCIO 20270 ALERIA.

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- A l'adoption des statuts,
- A la nomination du Président,
- Aux pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale adopte les statuts de la société sous la forme d'une société par actions simplifiée
, dont un exemplaire demeurera annexé au présent procès-verbal.

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale nomme en qualité de Président et ce, pour une durée indéterminée à compter de ce jour :

Monsieur ACQUARONE Alexandre, Florian

Né le 30 mars 1989 à BASTIA

De nationalité française,

Demeurant à LIEU DIT TEPPE ROSSE – ROUTE CAMPO AL QUERCIO 20270 ALERIA

Monsieur ACQUARONE Alexandre, Florian déclare accepter les fonctions de Président de la société qui viennent de lui être confiées et déclare également qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par les dispositions du Code de commerce et les textes pris pour son application pour l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DECISION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Assemblée Générale.

Fait à ALERIA,

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 28/11/2024

Monsieur ACQUARONE Alexandre, Florian (« Bon pour acceptation des fonctions de Président »)	« Bon pour acceptation des fonctions de Président » 
Monsieur ALVES GOMES Paulo, Jorge	